

Sciences Po Strasbourg		
-------------------------------	--	--

École	de l'Université de Strasbourg
-------	-------------------------------

**La coopération transfrontalière à l'heure de la pandémie:
récits d'acteurs sur l'impact du COVID-19 sur l'action
transfrontalière et la perception de la frontière après
l'expérience de la crise sanitaire**

Pablo CASTRO, Justine HÉDUIT, Laetitia MERZOUK

Introduction

En France comme dans toute l'Europe, le COVID-19 est entré brusquement dans nos vies. Les réponses étatiques pour endiguer la pandémie reposaient d'abord sur la fermeture des frontières intérieures, chose qui, depuis le début du XXI^e siècle, est inédite dans une Europe qui a fait de sa force l'unité par-dessus les lignes de démarcation. La réapparition des frontières dans un espace ouvert à la libre circulation a été vécue comme une grande violence partout et notamment dans les régions frontalières intérieures qui couvrent 40 %¹ du territoire de l'UE. Les acteurs de la coopération transfrontalière, dont la mission vise à renforcer et développer les rapports de voisinage entre collectivités ou autorités territoriales relevant de deux ou plusieurs États tel que défini dans l'article 2 de la Convention de Madrid, ont fait partie de ces millions d'individus impactés par la fermeture soudaine des frontières. Dans l'impossibilité de se rendre de l'autre côté de la frontière, des adaptations ont été jugées nécessaires pour assurer la continuité de leurs missions.

La région Grand-Est, plus précisément la frontière franco-allemande qui nous intéresse dans cette étude a vu, dès le 15 mars 2020, ses frontières se fermer au regard de sa situation sanitaire jugée hautement risquée. Le nombre de malades du coronavirus à cette époque explose dans le Grand Est, à tel point qu'un hôpital de campagne est installé à Mulhouse pour désengorger l'hôpital voisin. Ainsi, l'Allemagne regarde la situation avec beaucoup d'inquiétude et décide de fermer ses frontières afin de limiter la propagation du virus dans sa population. Cette fermeture inédite a eu un fort impact sur la population de ce bassin de vie transfrontalier et sur la façon dont les acteurs de la coopération transfrontalière ont continué de mener leurs actions.

Ce dossier a pour but de répondre aux questions: Dans quelle mesure le COVID-19 a-t-il impacté la coopération transfrontalière? Comment les acteurs de la coopération transfrontalière perçoivent-ils la frontière après l'expérience de la crise sanitaire?

¹ EURES (EUR Employment Services), EURES dans les régions transfrontalières
https://eures.europa.eu/eures-services/eures-cross-border-regions_fr#:~:text=Les%20r%C3%A9gions%20frontali%C3%A8res%20int%C3%A9rieures%20de.et%20travaillent%20dans%20un%20autre.

Dans le cadre de cette étude, cinq acteurs de la coopération transfrontalière franco-allemande ont été interrogés: Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT); Clarisse Klauber, responsable d'études à l'Euro-Institut de Kehl; Pierre Horn, directeur-adjoint des Relations Européennes et Internationales de la Ville de Strasbourg ; Sophie Valette, anciennement responsable des projets Interreg dans la Grande région et maintenant responsable du Département "coopération transfrontalière et bilinguisme"; Christian Kleinert, coordinateur du Secrétariat permanent du Conseil Rhénan.

Ce papier a pour vocation de mettre en lumière les témoignages de plusieurs acteurs dont la coopération transfrontalière est le cœur de métier. La diversité des acteurs interrogés nous permet de mettre en lumière de quelle façon la pandémie a été vécue au niveau des territoires transfrontaliers et comprendre comment la coopération transfrontalière s'est avérée et s'avère toujours plus être une nécessité dans une Europe intégrée. D'abord, une partie introductive analysera les témoignages livrés par les personnes interrogées et fera émerger les grandes lignes d'un récit riche de l'action de coopération. Ensuite, une partie dédiée au phénomène du télétravail aura pour objectif d'examiner de quelle façon cette nouvelle méthode d'action en distanciel a fait irruption dans les missions de coopération transfrontalière au point d'en faire aujourd'hui un outil de travail à part entière. Finalement, nous tenterons de faire une synthèse générale des enseignements tirés par les professionnels de l'expérience du COVID-19 dans les activités de la coopération transfrontalière et la nécessité de renforcer les liens transfrontaliers dans l'éventualité d'une nouvelle crise.

I. La coopération transfrontalière à l'heure de la pandémie: témoignages d'acteurs au cœur de la coopération.

La crise du COVID-19 est avant tout une crise sanitaire qui a entraîné une crise politique et un renforcement des frontières au niveau européen. La réaffirmation de la protection nationale a été un réel choc, notamment dans les régions frontalières européennes. Ces

frontières ont aussi été marquées par des fortes divergences politiques entre les Etats, ce qui a entraîné une difficulté croissante à la coopération transfrontalière.

En 2020, l'Europe a rapidement été l'un des continents les plus affectés par la crise du COVID-19. Le 13 mars 2020, l'OMS déclare même l'Europe comme épicode de la pandémie². Au-delà des considérations médicales et statistiques, l'Europe a aussi été un point politique central à cause de la fermeture des frontières. L'Union Européenne et l'espace Schengen sont une singularité dans le monde et le processus de *rebordering* qui a été à l'œuvre pendant cette crise a donc aussi été unique. Cependant ce processus ne date pas de la crise sanitaire, comme nous l'expliquait Jean Peyrony, directeur général de la MOT, les frontières étaient dans une phase de *rebordering* depuis 2015. En effet, depuis l'année 2015 et la crise migratoire, les Etats européens ont obtenu une meilleure capacité de contrôle des frontières. Jean Peyrony souligne que la France utilise ces nouveaux outils en renouvelant tous les 6 mois cette capacité de contrôle. Cependant la frontière entre la France et l'Allemagne a une histoire d'ouverture, avant 1914 les personnes franchissent la frontière sans réelle limitation. Avec la création de la zone Schengen, ces régions transfrontalières ont formé un réel bassin de vie transfrontalière.

La crise sanitaire de 2020 a remis en question cette liberté de circulation qui semblait acquise dans l'espace Schengen, et au niveau de la frontière franco-allemande. La crise sanitaire a été un réel choc pour les acteurs de la coopération transfrontalière. Les personnes interviewées nous ont toutes confié le changement drastique qu'a représenté la fermeture des frontières. Sophie Valette et Christian Kleinert ont souligné la difficulté de cette situation pour les résidents de régions transfrontalières. Si le confinement a limité les mouvements dans la vie quotidienne de chacun, les acteurs de la coopération transfrontalière ont aussi été limités dans leur vie professionnelle et totalement empêchés d'accéder à une partie de leurs missions. Comme l'exprime Pierre Horn, les personnes ayant l'habitude de traverser la frontière ont été profondément affectées par ces limitations.

² Maastricht University, The impact of the corona crisis on cross-border region, p.143
https://www.euroinstitut.org/fileadmin/user_upload/07_Dokumentation/Publikationen/Download/20201120_COVID_TEIN_Impact_Assesment_-_long_EN.pdf

Certains acteurs de la coopération, comme Clarisse Kauber de l'Euro Institut, sont des travailleurs frontaliers, qui habitent et travaillent dans des pays différents. La crise sanitaire et la fermeture des frontières à partir de mars 2020 ont été des bouleversements pour les populations des bassins transfrontaliers. On a pu le voir notamment, à la fin de la crise, la tenue de cérémonies et ou l'apparition de symboles forts pour fêter le retour à la normale. Cependant, une autre tendance qui est apparue lors de cette période a été un retour des logiques de défenses nationales et du rejet de l'autre.

La crise sanitaire a entraîné une fermeture des frontières en Europe, une mesure assez populaire au sein des populations européennes. En effet, le virus venant de l'étranger, de la Chine, la fermeture de la frontière a été une mesure populaire en Europe. La majorité des personnes interviewées nous ont parlé de la relative ineffectivité de ces fermetures de frontières. Cependant si ces fermetures n'ont pas eu un réel impact d'un point de vue sanitaire, sur le plan symbolique elles ont été très importantes. Ces fermetures ont donc été populaires et la montée du repli sur soi a aussi entraîné une défiance envers ses pays voisins. Plusieurs exemples de rejets violents ont eu lieu en Europe de l'Est ou encore en Italie. Ces comportements se sont aussi retrouvés dans la Grande Région notamment parce que la France est vite devenue un épicode de l'épidémie en Europe. Une manifestation religieuse dans la région de Mulhouse a créé un, si ce n'est le premier, cluster en Europe³. Cette première série de contamination est donc arrivée dans l'Est, près de la frontière. Du côté allemand, la vision du voisin français s'est rapidement dégradée durant cette période et des incidents avec les travailleurs frontaliers se sont multipliés. Ces incidents, numériquement très faibles, témoignent d'un rejet de l'autre, perçu comme un danger sanitaire. Jean Peyrony raconte que l'une des tâches de la mission opérationnelle transfrontalière était d'aider les transfrontaliers qui étaient mal perçus pendant cette période. Cette crise sanitaire et politique a relancé un imaginaire de la frontière comme une protection face aux voisins qui représentent une menace. En Europe centrale cela pouvait même faire appel aux souvenirs de la période communiste avec un verrouillage des

³ Franceinfo. « Covid-19 : il y a un an, un rassemblement évangélique à Mulhouse devenait un cluster », 9 mars 2021. https://www.franceinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/covid-19-il-y-a-un-an-un-rassemblement-evangelique-a-mulhouse-devenait-un-cluster_4326279.html.

frontières. Le directeur général de la MOT met le doigt sur une forme de retour en arrière avec une multiplication des crises, que ce soit le réchauffement climatique, les guerres ou les problèmes économiques. Il souligne aussi une polarisation croissante chez les jeunes avec deux visions contraires, celle de l'ouverture comme solution, et celle qui envisage un repli sur soi pour survivre aux futures crises. Cependant la crise sanitaire n'a pas été uniquement négative d'un point de vue du discours, la fermeture a représenté un choc pour une grande partie de la population. Si les discours de repli sur soi se sont développés, le discours de coopération transfrontalière s'est musclé et a gagné en force de conviction. La crise du COVID-19 a profondément marqué les acteurs de cette coopération, incarnant un choc des identités nationales et une défiance croissante des populations voisines. La frontière entre la France et l'Allemagne a aussi été marquée par des difficultés dans la coopération transfrontalière dues aux différences nationales.

La crise sanitaire a profondément marqué l'Europe, une conséquence de la profonde interdépendance de ces Etats à travers les outils de l'Union Européenne. Jean Peyrony souligne ce paradoxe avec une interdépendance entre les Etats européens mais une large demande de protection à travers une fermeture totale des frontières. Cette interconnexion européenne a été largement mise à mal durant la crise du COVID-19. Dès le début de la crise, les institutions européennes se sont retrouvées bloquées par leur propre manque de compétences. En effet, la santé n'est pas une compétence de l'Union Européenne, les Etats se sont donc retrouvés seuls dans la mise en place de mesures sanitaires ou pour la commande de masques. L'enjeu pour les pays européens était alors de protéger leurs populations nationales. A la frontière franco-allemande cela s'est retrouvé après la création d'un cluster en Alsace et la nécessité pour l'Allemagne de protéger sa population. Durant cette période, chaque pays a mis en place des mesures spécifiques pour protéger sa population, avec des variations selon les pays.

Les pays européens sont assez proches de part leur histoire et leur forme de culture politique commune. Cependant les différences nationales existent et ont été mises, plus que jamais, en lumière durant cette crise. Tout d'abord les politiques en matière de

confinement et de protection de la population ont été différentes selon les pays. En France les confinements ont été assez stricts avec la présence d'attestations, une singularité dans cette région. En effet, que ce soit en Belgique, en Allemagne ou en Suisse, les attestations de sorties n'ont pas été mises en place. Ceci pose déjà un problème pour les populations qui ont traversé la frontière, lorsqu'elle était ouverte, avec des procédures administratives différentes selon les pays. Un exemple de cela est le tramway entre Strasbourg et Kehl qui a été logiquement fermé pendant une grande partie de la pandémie. Cependant lorsque ce tramway était ouvert, les restrictions pouvaient varier d'une station à l'autre. Les distances de séparation entre les personnes étaient aussi différentes selon les pays, et donc n'étaient pas les mêmes sur l'ensemble de la ligne de tramway. Concernant la coopération transfrontalière, Clarisse Kauber et Sophie Valette ont parlé de ces différences dans la distanciation sociale. Les réunions, selon le pays où elles se déroulaient, étaient plus ou moins difficiles à organiser à cause de différentes limitations de distance entre les participants. Les différences de règles entre les pays ont participé à ce manque de compréhension évoqué précédemment, avec des visions péjoratives de ses voisins qui pouvaient se développer. Les différences de restrictions ont pu bloquer la mise en place de certaines coopérations transfrontalières comme les séances plénières du Conseil Rhénan. Christian Kleinert témoigne sur cette période avec, par exemple, des élus suisses qui ne pouvaient se déplacer en France ou en Allemagne à cause des restrictions plus strictes dans ces pays. Ces différences de politiques n'ont pas été les seules différences nationales en Europe. Une autre problématique pour la bonne coopération durant cette période a été les différences de système politique entre les pays voisins.

La France et l'Allemagne, tout comme la Belgique et la Suisse, ont des systèmes différents et surtout des cultures politiques totalement différentes. La France est une république centralisée avec un pouvoir décisionnaire à Paris et une capacité politique limitée pour les acteurs locaux. Au contraire, l'Allemagne est une république fédérale avec des pouvoirs très importants qui relèvent des Länder. La Belgique est encore différente, avec sa séparation entre des grandes régions, tout comme la Suisse qui est une confédération, un Etat fédéral. Christian Kleinert nous a fait remarquer que:

"Des élus en Suisse ne comprenaient pas qu'en France ou en Allemagne la tenue de réunions en présentiel ne soit pas permise. En Suisse, la situation était presque revenue à la normale (...) il y avait des déséquilibres entre les membres du Conseil Rhénan selon leur nationalité"

Comme dit précédemment, les restrictions sanitaires ont été différentes selon le pays mais une autre problématique est que la compétence de santé n'appartient pas aux même institution selon le pays. En France, la compétence de santé appartient aux pouvoirs de l'exécutif, situé à Paris, donc assez éloigné des régions frontalières. De l'autre côté du Rhin, la compétence de santé appartient aux Länder avec une présence limitée du pouvoir fédéral. Au début de la crise, la séparation des pouvoirs allemands semblait être la plus efficace. En effet, les Länder situés à la frontière étaient plus à même de gérer la crise sanitaire. De l'autre côté, les régions et départements avaient un pouvoir bien plus limité. Cependant, et comme nous l'ont rappelé une bonne partie des personnes interviewés, la répartition des compétences allemandes a vite été limitée durant cette crise. En effet, les décisions étant prises au niveau des Länder, selon la région les restrictions étaient totalement différentes. Ces inégalités entre les Allemands ont amené un changement dans la compétence pendant la crise avec un retour en force du Bundestag. La France n'a pas eu ce problème avec des restrictions présent au niveau national. Toutes ces différences entre les pays voisins ont limité la coopération transfrontalière, mettant la lumière sur certains problèmes à la frontière franco-allemande.

L'élément central de cette période est que les différences de systèmes politiques et décisionnels entre les pays ont entraîné certaines limites dans la coopération. Un exemple a été la garde d'enfants de parents divorcés, habitants chacun d'un côté de la frontière. Christian Kleinert a aussi évoqué l'imposition des travailleurs transfrontaliers avec l'allocation de chômage partiel qui est taxée différemment entre la France et l'Allemagne. La crise a permis de voir qu'il y avait une double imposition dans ces cas qui se sont dévoilés au moment de la pandémie. Cette crise a permis au Conseil Rhénan notamment de révéler des incongruités dont souffrent les habitants de la région transfrontalière. En matière de santé, la crise sanitaire a soulevé certaines problématiques qui sont traitées par

le Conseil Rhénan. On peut prendre l'exemple du traçage des données médicales pour le suivi des chaînes d'infection ou le mécanisme dans le Rhin supérieur pour l'échange d'information pour maladies particulières. La crise du COVID-19 a donc eu un réel effet sur le bassin transfrontalier du Grand Est, mais aussi pour les missions de la coopération transfrontalières.

La pandémie du COVID-19 a marqué un temps d'arrêt pour une partie de la coopération transfrontalière. Tout d'abord à cause de la fermeture des frontières et des différences de restrictions comme expliqué précédemment. Cela a limité les acteurs transfrontaliers dans leurs déplacements et dans leur capacité à se réunir et échanger sur ces sujets. Cependant, comme l'explique Sophie Valette de l'Euro district, les projets qui avaient débuté avant la crise ont surtout été reportés. Les projets de coopération qui n'avaient pas commencé ont été annulés mais ceux qui avaient commencé ont rarement dû s'arrêter totalement. Cependant la reprise n'est pas égale partout, par exemple les projets dans les écoles allemandes ont parfois eu du mal à repartir. La majorité des réunions et des événements ont été placés en distanciel mais cela n'a pas toujours fonctionné. Le retour en présentiel était notamment difficile pour certains forums avec des ré-ouvertures progressives qui varient selon les pays.

Christian Kleinert a connu certaines difficultés au niveau du Conseil Rhénan, tout d'abord au niveau des réunions de Commission. En effet, ces réunions se déroulent fin mars, au moment du pic de l'épidémie. Ces réunions ont dû être annulées, la visioconférence n'étant pas encore assez développée, surtout au niveau des outils de traduction. Les élus étant occupés avec leurs territoires respectifs, le Conseil Rhénan, comme la majorité des outils de coopération, a été en partie mis au second plan au début de la crise. Les réunions plénières du Conseil Rhénan ont aussi été impactées, certaines personnes ne pouvant pas se déplacer. Il y a avait donc un risque de déséquilibre entre les nationalités présentes au Conseil Rhénan. Un nouvel enjeu de la coopération transfrontalière est alors apparu, arrivé à associer des personnes bloquées par des restrictions totalement différentes. Pour Jean Peyrony, la crise du COVID a été un « crash test » qui a permis de se rendre compte des

limites des institutions et des outils de coopération. Cependant, si des limites à la coopération ont bien été trouvées, elles ont aussi été identifiées et combattues au cours de cette crise.

Si l'impact de la crise sanitaire a été largement négatif pour la région transfrontalière, la coopération est aussi un outil de lutte face à la crise. Tout d'abord, parmi les cinq personnes interviewées, aucune ne nous a parlé de la fin de cette coopération. Les canaux de communications et de coopérations se sont maintenus. Le télétravail a été un outil clé de cette évolution du travail transfrontalier. Pierre Horn a souligné le rôle des élus qui ont travaillé entre eux pour réaffirmer certains canaux de coopérations, au moment où les canaux plus traditionnels pouvaient sembler défaillants. Bien sûr, comme nous le rappelle Pierre Horn, cette séparation n'est pas binaire. Les canaux ont été multiples et la mise en place de la coopération transfrontalière s'est faite à différentes échelles. Christian Kleinert a aussi mis l'accent sur le rôle de certains élus avec la mise en place de rencontres avec les habitants du territoire, mais aussi avec les élus des pays voisins. Le Conseil Rhénan a débloqué de nouveaux canaux de communications notamment avec certaines institutions comme la Conférence du Rhin Supérieur ou l'Assemblée Parlementaire franco-allemande. Des conférences téléphoniques ont aussi été mises en place entre les présidents et vice-présidents des quatre territoires du Conseil Rhénan. A côté des organisations transfrontalières, les pouvoirs publics ont travaillé pendant cette crise pour établir des exceptions aux règles mises en place de chaque côté notamment pour les travailleurs frontaliers. Jean Peyrony souligne aussi le rôle de cette crise dans la réaffirmation des liens entre les associations européennes et la Commission mais aussi l'accélération de certains projets transfrontaliers. Une évolution a été perçue durant cette crise, si un ralentissement a pu être aperçu, la coopération transfrontalière a su surmonter cette crise.

La crise sanitaire a représenté un réel choc pour la région transfrontalière entre la France et l'Allemagne. Cela a été un choc pour les populations locales mais aussi pour les acteurs de cette coopération transfrontalière. La fermeture des frontières et les différences dans les restrictions sanitaires ont représenté un réel frein à cette coopération. Cela a entraîné un

ralentissement des projets mais n'a pas réellement interrompu les échanges avec le développement de nouveaux canaux et une évolution des pratiques pour cette coopération. L'une des évolutions les plus importantes, pour le bon fonctionnement du dialogue transfrontalier, a été la mise en place du télétravail pour pallier cette fermeture des frontières.

II. Le télétravail pendant la crise sanitaire: une méthode marginale devenue la norme dans la coopération transfrontalière ?

En France comme en Suisse et en Allemagne, le télétravail est entré abruptement dans la vie de millions de travailleurs, et a constitué dès le début de la pandémie, une sorte d'alternative forcée pour parer les restrictions de circulation imposées partout et ainsi assurer la continuité des activités économiques. Pratique plutôt marginale bien que permise, le télétravail est devenu pendant la crise sanitaire quasiment la norme. Dans les territoires frontaliers qui nous intéressent, la tendance était similaire. Si les acteurs de la coopération transfrontalière n'étaient pas accoutumés à ce genre de pratique, la crise sanitaire et les restrictions imposées aux frontières ont eu l'effet d'imposer cette nouvelle méthode de travail au point d'en faire aujourd'hui, près de 4 ans après le début de la pandémie, une tendance généralisée.

La pandémie aura eu pour effets de complètement changer les habitudes des individus engagés dans la coopération transfrontalière. Les missions du travail transfrontalier reposent essentiellement sur la communication informelle entre un acteur et les travailleurs qui composent son réseau et l'action de terrain. Les déplacements sur le terrain au plus près des usagers est important pour saisir la réalité d'une problématique transfrontalière et faire en sorte de formuler les réponses adéquates à sa résolution. Le COVID-19 a eu les conséquences que nous lui connaissons et notamment, dans le cadre d'analyse qui nous intéresse, a provoqué des États une réponse de *containment* qui passait par la fermeture des frontières étatiques. Dans le cadre de l'Union européenne et de l'espace Schengen, l'imbrication des États est en temps normal très forte. Une fermeture survenue du jour au

lendemain entre des États voisins a eu pour effet de chambouler les habitudes d'individus dont la mission est la coopération par-delà les frontières.

Une des conséquences évidentes de la crise sanitaire sur le travail transfrontalier fut l'arrivée en masse du travail fait en distanciel. Dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de travail, les travailleurs de la coopération transfrontalière ont dû massivement se tourner vers des plateformes nouvelles pour assurer une continuité dans les projets et maintenir le lien avec des individus situés des deux côtés de la frontière. Pour Christian Kleinert, chargé de l'organisation au sein du Conseil Rhénan, la fermeture des frontières, survenue au moment exact du début de la tenue des commissions au Conseil, a eu pour effet de bouleverser et désorganiser toute sa mission. Un temps d'adaptation fut nécessaire pour permettre une transition vers des outils de télétravail et de télécommunication tels que l'outil Zoom auquel les membres du Conseil n'étaient pas accoutumés à ces nouvelles méthodes de travail. En effet, dans des instances de concertation politique telles que le Conseil Rhénan où des acteurs transfrontaliers se rencontrent au quotidien pour donner des impulsions à des nouvelles initiatives transfrontalières, les temps de rencontre et d'échange sont essentiels. Il faut préciser que, dans le cadre d'instances susmentionnées, les échanges sont effectués dans plusieurs langues et nécessitent la présence d'interprètes. Dans le cadre de visioconférences organisées par zoom, Christian Kleinert déplore les insuffisances d'une plateforme qui, au plus fort de la crise sanitaire, ne permettait pas de traduire les prises de paroles d'individus en plusieurs langues.

« Nous nous sommes rapidement rendus compte qu'au-delà d'être dans un environnement difficilement propice à la tenue de réunions par visioconférence, le problème principal pour nous était le manque d'une fonction d'interpréariat simultanée au sein des outils de visioconférence (...) au début, les outils de visioconférence ne permettaient pas de le faire ».

Outre la partie purement technique, la partie effective du travail s'est trouvée impactée. Des outils tels que Zoom ou autres ont eu un effet sur la qualité du travail. En effet, pour les professionnels interrogés, des plateformes de visioconférences ne permettent pas à tout le

monde de s'exprimer. Selon eux, il est regrettable que ces outils nuisent à la qualité des échanges. La difficulté d'utiliser des outils comme Zoom dans le contexte qui nous intéresse est que, dans une filière qui fait intervenir et se croiser des acteurs multiples, ils ne permettent pas de rendre compte de la richesse et la diversité des témoignages des individus. Certains auront tendance à monopoliser la parole, d'autres n'arriveront pas à participer dans un espace restreint dû à la relative complexité technique d'échange multi-acteurs sur une plateforme virtuelle.

Les travailleurs de la coopération transfrontalière ont mis du temps à se résoudre à utiliser les outils de télétravail dans des tâches qui, auparavant, exigeaient des temps d'échange et de rencontre. Aujourd'hui, beaucoup considèrent que si c'était une idée nouvelle à laquelle il fut nécessaire de s'adapter, le télétravail est aujourd'hui généralisé au point que d'aucuns considèrent que la crise sanitaire a facilité et accéléré l'adaptation des entités de la coopération transfrontalière à des méthodes novatrices. Beaucoup considèrent que le travail, outre les difficultés techniques, est aujourd'hui nécessaire et qu'il serait difficilement envisageable de faire machine arrière. Lorsqu'on y pense, comment les travailleurs de la coopération transfrontalière n'ont-ils pas songé à utiliser ces méthodes de télétravail plus tôt ? Leur mission suppose les rencontres des deux côtés de la frontière ainsi que des déplacements sur le terrain au quotidien. Le télétravail a été l'aubaine qui a permis de sauver l'activité de la coopération transfrontalière et d'assurer la continuité des missions.

Au-delà des difficultés techniques que la méthode nouvelle de télétravail posait, les acteurs de la coopération transfrontalière considèrent que la crise du COVID a permis d'ouvrir de nouveaux canaux de communication. En effet, si avant la pandémie les interlocuteurs des acteurs de la coopération transfrontalière faisaient en majorité partie d'un réseau qu'ils avaient construit dans le cadre de leurs activités, des nouveaux interlocuteurs ont pu apparaître pendant la crise. Christian Kleinert parle de « *liens nouveaux* » avec des instances qui n'avaient pas l'habitude d'être dans le carnet d'adresse de ce travailleur de la coopération transfrontalière. La crise a permis parfois même de dépasser la simple échelle transfrontalière pour permettre au Conseil Rhénan d'échanger avec des acteurs au niveau

national et être aux premières loges des problématiques qui surgissent au niveau des frontières.

Près de quatre ans après la crise sanitaire, les changements imposés par le télétravail se font sentir. Les habitudes de travail demeurent quasiment similaires au temps pré-COVID mais une part importante des tâches des personnes interrogées est désormais dédiée au télétravail. En règle générale, les déplacements sont moins fréquents au point pour Christian Kleinert de considérer qu'au sein de son organisation, « *on a un peu perdu l'habitude de faire des déplacements professionnels* ». Dorénavant, certains privilégieront une rencontre en distanciel plutôt que de se déplacer sur le territoire transfrontalier étant donné les outils qui sont désormais à la disposition de tous. Le travail en distanciel est presque vu comme plus efficace permettant de faire plus de réunions en une journée sans la contrainte des déplacements et qu' au plus fort de la crise, la communication a pu être maintenue avec tous les acteurs des deux côtés de la frontière comme nous l'a confié Jean Peyrony de la Mission Opérationnelle Transfrontalière :

« Nous avons rapidement vu le côté positif du télétravail : aujourd'hui nous sommes à moitié en distanciel, à moitié en présentiel. La productivité a presque augmenté car nous nous sommes 'infligés' des réunions par Zoom voyant sa facilité et son efficacité. Mais dans un sens, cette productivité risque de baisser à force d'accumuler une si grande part de distanciel dans notre mission quotidienne (...) certains ont fait des burn-out. »

La notion d'efficacité du télétravail est donc à nuancer. Si le distanciel a permis d'assurer la continuité des activités dans une période de grande incertitude, la qualité du travail semble être impactée. Une grande partie des personnes interrogées nous parle de la nécessité de l'informalité dans les missions du quotidien et cela suppose les rencontres impromptues, les échanges à la machine à café entre deux réunions ou encore les entrevues sur le terrain. Le télétravail a ôté cette part de jeu transgressif des échanges relationnels et de contournement des règles qui est si important dans les activités de la coopération transfrontalière et va au-delà des simples liens formels et institutionnels.

En règle générale, les acteurs de la coopération transfrontalière ont su s'adapter aux nouveaux changements exigés par la crise sanitaire. Les tâches telles que des réunions jugées moins cruciales auront tendance à être exécutées en distanciel tandis que le présentiel pour des échanges indispensables sera privilégié. Ceci est à nuancer. Pour certaines organisations de la coopération transfrontalière telles que la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) les déplacements restent autant privilégiés qu'auparavant tandis que pour d'autres, la tendance à se tourner vers des méthodes de télétravail est de mise.

La crise a eu cela de nouveau qu'elle a imposé une transformation des habitudes de travail de millions de personnes. Pour le secteur de la coopération transfrontalière comme pour des milliers d'autres secteurs d'activité, la transition des méthodes de travail en distanciel fut d'abord impérative puis presque essentielle au point d'avoir relativement changé les habitudes de travail de beaucoup d'individus et d'organisations qui jusque-là utilisaient de façon exceptionnelle le télétravail. Au-delà d'une prise de conscience sur l'éventuelle maximisation des méthodes de travail de la coopération transfrontalière, la crise a mis en lumière des problématiques qui, près de 4 ans après le début de la pandémie, nous permettent d'en tirer un certain nombre d'enseignements.

III. Les leçons du COVID: révélateur de l'importance de la coopération transfrontalière en cas de crise ?

Comme expliqué au travers des deux premières parties, le COVID-19 a été un véritable choc dans les régions transfrontalières. En effet, du jour au lendemain, les activités transfrontalières n'ont plus été possibles, les gens n'ont plus été autorisés à se voir, chacun devait rester chez lui, tout cela dans une région qui considère que l'autre côté de la frontière c'est aussi un peu chez soi. Personne ne pensait que les frontières pouvaient être fermées de manière aussi imperméable pour une durée aussi longue. En outre, les règles concernant la distanciation sociale mais aussi le confinement n'étant pas les mêmes des deux côtés de

la frontière, les citoyens français et allemands ont eu du mal à comprendre ce qu'ils pouvaient ou ne pouvaient pas faire, à commencer par l'autorisation ou non d'aller de l'autre côté de la frontière une fois la possibilité de sortir rétablie. Il est aussi apparu dans nos interviews que peu d'acteurs du transfrontalier ont eu peur pour la coopération transfrontalière au cours de la crise mais plusieurs acteurs, comme Sophie Valette, se sont demandés si les règles mises en place pendant la crise comme la distanciation sociale allaient être prolongées voire se pérenniser. L'imprévisibilité des crises sanitaires nous oblige à tirer des leçons de crises précédentes. Ainsi, nous allons ici tirer les leçons de la crise de COVID-19 dans le monde transfrontalier afin qu'elles puissent servir de bases de travail pour la gestion de crises futures.

La deuxième leçon à tirer de la crise COVID est que la coopération transfrontalière et les bassins de vie transfrontaliers ont été mis en lumière pendant la crise. En effet, bien que celle-ci n'ait pas révélé de nouveaux savoirs-faires comme le précise Christian Kleinert, elle a tout de même permis de démontrer une nouvelle forme de résilience en raison des problématiques qui sont propres aux bassins de vie transfrontaliers, notamment le fait que les habitants ont une partie de leur vie de chaque côté de la frontière. Ces populations ont donc besoin d'une attention particulière, comme le précise le représentant du Conseil Rhénan. Il ajoute que certaines problématiques spécifiques se sont aussi révélées au conseil rhénan pendant le COVID.

"Des études en Allemagne ont montré que la fermeture des frontières n'a pas eu d'impact sur la dispersion du Covid sur le territoire, c'était plus symbolique qu'autre chose, ça fait des images impressionnantes mais l'effectivité de la fermeture des frontières reste à démontrer (...) en revanche les incongruités des espaces transfrontaliers ont pu se révéler"

Au moment de la fermeture de celles-ci, les autorités nationales en France et du Land en Allemagne n'ont pas pris en compte les spécificités des territoires transfrontaliers. Cependant, ces régions ont ensuite eu le droit à des règles spécifiques qui n'ont eu pas lieu d'être à l'intérieur du territoire. Dans un premier temps, la question des travailleurs

transfrontaliers s'est posée puisqu'il était impensable que la crise ait comme effet de mettre l'économie nationale sur pause. Il a donc fallu trouver des solutions pour que ce type spécifique de travailleurs puisse traverser la frontière quotidiennement. Ainsi, en Allemagne, les travailleurs transfrontaliers ont pu retrouver leur poste mais ont dû essuyer des comportements agressifs comme des insultes à leur encontre en raison de leur lieu de résidence (le Grand Est). Ces comportements trouvent leur source dans le repli nationaliste qui a suivi la fermeture des frontières, les Français étant vus comme les malades de qui il fallait se protéger. C'est ici qu'est intervenue la mission opérationnelle transfrontalière (MOT), dont les dix agents ont essayé au mieux d'aider les transfrontaliers qui n'étaient pas bien vus afin que ceux-ci ne se sentent pas seuls face à ces comportements. La question de l'assurance chômage est aussi un exemple de réalité complexe dans les régions transfrontalières et nous pouvons espérer que les autorités nationales ou régionales ont découvert les réalités transfrontalières et vont en tenir compte dans le futur.

Comme expliqué dans la première partie du dossier, une autre spécificité des bassins de vie transfrontaliers est la garde alternée d'enfants entre parents vivant de chaque côté de la frontière. En effet, cette situation n'a pas non plus été prise en compte au moment de la fermeture des frontières par les autorités. Or, quoi de plus traumatisant pour les enfants que d'être privés de l'un de leur parent ? Encore une fois, des solutions ont dû être trouvées concernant cette situation particulière. Il faut maintenant que ces solutions soient utilisées de nouveau si une nouvelle crise se produisait.

Concernant les bassins de vie transfrontaliers, si une nouvelle crise devait se produire, il serait intéressant de mettre à disposition des citoyens les consignes à respecter de l'autre côté de la frontière, afin que ceux-ci puissent les connaître au moment de la réouverture des frontières . Il semblerait aussi intéressant de créer directement des règles spécifiques aux régions transfrontalières. En effet, la crise pandémique de 2020 ayant mis en lumière les spécificités de ces régions, les acteurs transfrontaliers pourraient mettre en avant la nécessité de mettre en place des règles spéciales dans leurs régions, si d'aventure une nouvelle crise devait se produire. Cependant, cette option semble compliquée à mettre en

place puisque les autorités nationales pourraient ne pas accepter que les régions transfrontalières prennent des libertés vis-à-vis des règles qu'elles imposent.

Une troisième leçon à tirer de la crise de COVID-19 est l'adaptation extrêmement rapide des travailleurs, notamment des acteurs transfrontaliers, qui ont dû épouser le travail en distanciel malgré de possibles difficultés, au début, liées à la prise en main de plateformes mais aussi à l'impossibilité d'avoir recours à des interprètes sur les plateformes. Ainsi, certaines réunions ont dû être reportées le temps de trouver des solutions mais ont pu se tenir quelques temps plus tard. Les entreprises et les administrations du secteur ont dû acheter des plateformes comme Zoom ou commencer à les utiliser plus tôt que prévu mais ils ont tous réussi cette transition. En outre, Christian Kleinert nous a expliqué que de nouveaux interlocuteurs se sont révélés et de nouveaux canaux de communications ont vu le jour au cours de la crise, ce qui prouve que la coopération transfrontalière a su résister à la crise pandémique. Il n'y a pas de raison qui empêcheraient les acteurs transfrontaliers de s'adapter aussi rapidement au cours d'une potentielle future crise, surtout maintenant que les plateformes sont achetées et mis en place et que certains événements sont passés en distanciel, voire en hybride, même si le présentiel est largement favorisé maintenant.

La quatrième leçon à tirer de la crise de COVID-19 à laquelle les professionnels du transfrontalier ont pensé en répondant à nos questions a été l'importance de l'échelle locale. En effet, au cours de la crise de COVID-19, tout ce qui existait en matière de coopération transfrontalière a dû s'adapter. Néanmoins, aucune institution ni aucun canal existant n'a été capable de trouver des solutions afin de se rapprocher de son voisin frontalier. Ainsi, la situation semblait complètement bloquée puisque tous les regards étaient portés sur les autorités nationales ou régionales et les règles qu'elles fixaient plutôt que sur le voisin se trouvant de l'autre côté du pont. Cependant, Pierre Horn nous a expliqué que ce sont les élus de Strasbourg qui ont personnellement pris leurs téléphones pour parler à leurs homologues alsaciens afin de rétablir le dialogue entre eux et tenter de trouver une façon de continuer à faire vivre le bassin de vie transfrontalier. Christian Kleinert, coordinateur du Secrétariat permanent du Conseil Rhénan, a, quant à lui, parlé des élus transfrontaliers qui ont, pendant la crise, impulsé des opérations et ont permis de

guider l'État ainsi que l'Agence régionale de santé (ARS) grâce à leurs échanges avec les acteurs transfrontaliers. Ainsi, nous pouvons nous rendre compte de l'importance de l'échelle locale, voire même ici de son rôle central, puisque, sans cette échelle, la situation des citoyens transfrontaliers aurait été encore plus compliquée durant la crise.

La cinquième leçon à tirer de la crise de COVID-19 est que la coopération transfrontalière a repris mais de manière progressive et le retour à la normale a été difficile. De nombreux projets ont été abandonnés après de multiples reports. Les projets franco-allemands dans les écoles allemandes ont eux aussi bien du mal à repartir, comme expliqué dans la première partie du dossier. En cause, certains réflexes qui ont été perdus et une volonté de se concentrer sur les cours théoriques afin que les écoliers retrouvent le niveau attendu d'eux que certains n'ont pas, à cause de la pandémie. Ainsi, les projets, même transfrontaliers, ne sont plus perçus comme prioritaires. Néanmoins, Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), relativise cet argument en expliquant que certains projets ont été accélérés grâce à la crise pandémique. Ainsi, il est difficile de faire une généralité concernant les projets, mais il nous est possible de souligner l'importance de la relance des projets transfrontaliers afin que les populations des bassins de vie transfrontaliers ne se sentent pas trop différents pour ne former qu'un.

Une sixième leçon à tirer de la crise de COVID-19 est l'absurdité de certaines situations comme le rapatriement de Strasbourgeois bloqués en Thaïlande qui ont dû laisser leurs voitures à Francfort, la ville d'où ils étaient partis. Il n'ont pas pu la récupérer avant la levée des mesures sanitaires puisqu'il était impossible pour des personnes qui n'étaient pas des travailleurs transfrontaliers de passer la frontière. Si une autre crise se produisait, il serait important de prévoir ce type d'urgence, afin que les personnes concernées puissent récupérer leur bien, même de l'autre côté de la frontière. Une autre situation absurde était l'impossibilité pour les trains suisses de s'arrêter en France alors que ces stations étaient desservies avant la crise. Ainsi, les travailleurs transfrontaliers ont été impactés par cette impossibilité de voyager en train et ont dû trouver de nouvelles solutions, chose qui peut être compliquée en temps de crise sanitaire. Il semble pertinent de reprendre l'image de Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT),

évoquée dans la première partie: selon lui, le COVID a été un crash test, un exercice et, la fermeture des frontières, une source de problèmes.

Une septième leçon à tirer de la crise de COVID-19 est le rôle joué par certaines organisations comme le Conseil Rhénan concernant différents domaines, comme celui de la santé. Cette organisation s'est penchée sur la thématique du traçage des données médicales pour le suivi des chaînes d'infection ainsi que sur le mécanisme pour l'échange d'information concernant les maladies particulières dans le Rhin supérieur. Cependant, pendant la crise, l'organisation a eu de vraies difficultés à obtenir des données concernant d'autres maladies infectieuses que le COVID-19. La question de la prise en charge des frais médicaux dans le transfrontalier ayant été posée pendant la crise COVID, nous pouvons penser que les autorités ont, elles aussi, tiré des leçons de ce qu'il s'est passé durant la crise, notamment dans la région Grand Est, et ont lancé des pistes de réflexion concernant cette thématique. Il est donc permis de croire que la situation médicale des transfrontaliers ne sera bientôt plus un problème et que des systèmes spécifiques seront mis en place pour ces personnes.

Une huitième leçon apprise au cours de la crise de COVID-19 est l'importance des discussions informelles dans le domaine de la coopération transfrontalière. En effet, les acteurs interrogés nous ont tous fait part de l'importance de cet aspect dans leur travail. En particulier madame Sophie Valette, responsable du Département "coopération transfrontalière et bilinguisme", qui a souligné la nécessité d'avoir ces discussions au cours des réunions Interreg auxquelles elle participait quand elle était encore responsable des projets Interreg dans la Grande région. Il est donc important de tenter de préserver à tout prix cet aspect des discussions qui n'est malheureusement pas possible quand les réunions se tiennent en distanciel. En effet, la réunion est organisée dans une salle virtuelle et il n'est pas possible de croiser son ou sa collègue dans les couloirs afin de pouvoir discuter quelques instants. Néanmoins, des solutions innovantes auxquelles les participants de la réunion peuvent ne pas avoir pensé au cours de celle-ci découlent souvent de ces moments d'échange privilégiés entre deux acteurs. Si une nouvelle crise devait se produire, il serait important de tenter de préserver les réunions en présentiel avec des règles universelles

afin de garantir ces moments d'échange si important pour les participants de la réunion. Cependant, les personnes interviewées nous ayant confié que les acteurs du transfrontalier privilégient désormais le distanciel aux déplacements professionnels (quand ceux-ci sont jugés inutiles), ces moments d'échange pourraient être amenés à disparaître. Il faudrait donc que les organisations de coopération transfrontalière créent des moments d'échanges libres entre acteurs du transfrontalier en temps de crise afin de permettre à ces discussions riches en instruction d'avoir lieu.

Une neuvième leçon apprise au cours de la crise de COVID-19 est que le distanciel prend une place de plus en plus importante dans le monde transfrontalier. Or, le télétravail n'est pas une méthode de travail très appréciée des acteurs transfrontaliers. En effet, ceux-ci préfèrent se voir et pouvoir échanger en direct. Cependant, Clarisse Kauber, responsable d'études à l'Euro-Institut de Kehl, nous a confié que le présentiel n'est pas totalement revenu et que certains acteurs favorisent toujours le distanciel aux déplacements professionnels, chose qui était impossible avant la crise. Ainsi, les habitudes prises lors de la crise risquent d'avoir la vie dure, aux dépens des travailleurs qui préfèrent les habitudes d'avant-COVID. Néanmoins, certaines réunions tenues en distanciel au cours de la crise ont perdu en affluence. En effet, avant 2020, certains acteurs se déplaçaient volontiers puisqu'ils ne s'imaginaient pas faire autrement selon Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) mais aussi afin de rencontrer leurs collègues mais ces personnes ne se sont pas connectées au cours des éditions en ligne en raison de difficultés techniques ou de manque de volonté. Les réunions en hybride, c'est-à-dire mélangeant distanciel et présentiel, elles ne sont pas très populaires dans le domaine transfrontalier puisque cette méthode entraîne des complications techniques importantes. Ainsi, nous pouvons en conclure que, certes, le distanciel est préféré dans certaines situations, notamment pour éviter des déplacements professionnels considérés comme inutiles mais que le présentiel est quand même redevenu le mode de rencontre privilégié car il est jugé comme étant plus convivial. Le télétravail a dû être accepté en raison de la crise sanitaire mais les différentes personnes interviewées préfèrent le présentiel comme madame Clarisse Kauber. Elle n'a pas du tout apprécié le distanciel et est revenue travailler dans les locaux de l'Euro-Institut à Kehl dès que cela a été possible. Elle nous a aussi confié

qu'elle trouvait dommage que certains de ses collègues aient continué à travailler en distanciel, car, selon elle, l'ambiance est triste quand une majorité de personnes choisissent de travailler en distanciel.

Une dixième leçon apprise au cours de la crise de COVID-19 est que beaucoup de gens décident de changer d'emplois au cours des crises. En effet, madame Clarisse Kauber nous a expliqué que certaines personnes qu'elle avait connues, car elles travaillaient dans les mêmes bureaux, étaient parties et qu'elle ne connaissait pas les nouveaux arrivants. Cette tendance s'est aussi révélée dans la société au même de la crise puisque de nombreuses personnes ont sauté le pas du changement de vie à ce moment-là et ont décidé qu'elles voulaient faire un autre métier, qui leur plairait davantage. Le domaine de la coopération transfrontalière n'aura donc pas échappé à cette tendance. Néanmoins, les acteurs interviewés n'ont, quant à eux, pas pensé à quitter le domaine du transfrontalier. Certains ont, certes, changé de postes, mais tout le monde est resté dans le domaine et personne n'a envisagé de le quitter. Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), nous confiait qu'il avait pensé au début de la crise de COVID que la période de confinement serait courte et qu'il avait donc attendu patiemment que cela passe afin de pouvoir reprendre son travail en présentiel. Il n'a jamais envisagé quitter le domaine du transfrontalier, même si la courte période s'est transformée en une période plus longue. Le transfrontalier est donc un domaine professionnel comme un autre que certains quittent, notamment en période de crise, quand d'autres y font leur carrière complète.

La onzième leçon à tirer de la crise de COVID nous vient de Jean Peyrony, directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), qui nous a expliqué que la crise sanitaire a, certes, été un choc brutal menant à la fermeture des frontières françaises mais qu'elle a aussi permis aux acteurs du transfrontalier de développer des idées et études innovantes. En outre, selon lui, il y a eu un resserrement du lien entre les associations européennes et la Commission puisque ce sont les premières qui fournissent les dites études et idées à la seconde. Le COVID a donc permis de prendre le temps de réfléchir à de nouvelles idées concernant le transfrontalier ainsi que de travailler sous un nouvel angle de travail. Les frontières françaises étaient, certes, souvent contrôlées depuis 2015 en raison des attaques terroristes qu'a connues la France, mais cette fois-ci, c'est la situation sanitaire

qui a poussé les autorités à prendre cette décision, une première. La situation n'étant pas la même dans tous les pays de l'UE et les règles à suivre étant différentes d'un pays à l'autre, les experts du transfrontalier ont eu beaucoup à étudier. La MOT a notamment sorti deux études pour la Commission européenne sur le COVID. Clarisse Klauber, responsable d'études à l'Euro-Institut de Kehl, a elle aussi sorti une étude sur le sujet.

Au regard de ces enseignements tirés de la crise de COVID-19, nous pouvons affirmer que, dans le futur, les spécificités des bassins de vie transfrontaliers devront être prises en compte afin de ne pas traumatiser une population déjà apeurée par une situation inquiétante. En outre, la crise du COVID-19 a montré une forte capacité de résilience chez les acteurs du transfrontalier qu'il est important de souligner. Ces deux années n'ont pas été perdues puisque les acteurs du transfrontalier ont dû faire preuve de résilience mentale en s'adaptant à la situation et en trouvant des solutions, comme les réunions sur différentes plateformes plutôt que dans un bureau tous ensembles. Malgré le choc qu'a été la pandémie et la fermeture des frontières entre la France et d'autres pays européens comme l'Allemagne, ces acteurs ont réussi à reprendre leurs activités transfrontalières quasiment de la même manière qu'avant la crise. Ils ont la conviction que cette épreuve a permis de mettre en avant le transfrontalier, notamment en raison des problématiques qui lui sont propres, comme la garde alternée entre parents vivant de chaque côté de la frontière ou les travailleurs transfrontaliers, qui n'ont d'autre choix que de passer la frontière pour se rendre sur leurs lieux de travail. La crise a révélé qu'une gestion au niveau national du côté français et fédéral du côté allemand sans réelle communication entre les deux ne fonctionnaient pas puisque le bassin de vie transfrontalier ne saurait pas survivre s'il devait se retrouver déchiré entre les deux côtés de la frontière et leurs différentes autorités. Il est donc impératif que les autorités nationales ou du Land prennent cette dimension en considération au cours d'une potentielle nouvelle crise afin d'éviter des situations parfois dramatiques pour leurs citoyens. Personne ne souhaite une nouvelle crise pandémique, bien sûr, mais il semble nécessaire de tirer des leçons de celles que nous avons vécu afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs et de permettre aux citoyens de ne se préoccuper que de leur santé.

Conclusion

La crise sanitaire de COVID-19 en 2020 a été un véritable choc ayant eu un impact sur tout le monde, dans tous les domaines d'activité, y compris les acteurs du monde transfrontalier. Ainsi, les acteurs de ce domaine ont dû faire preuve de résilience et trouver des solutions afin de préserver leur activité durant cette période délicate. Le télétravail a notamment été une solution pour continuer à travailler quand il était impossible de sortir de chez soi. Ce mode de travail a su s'imposer puisqu'aujourd'hui encore, il semble indispensable pour certaines tâches, à tel point que les acteurs de la coopération transfrontalière se demandent parfois comment ils ont pu faire sans. Néanmoins, ce mode de travail a aussi eu des impacts négatifs sur le transfrontalier au moment de la crise comme l'impossibilité d'avoir des discussions informelles (même si de nouveaux canaux de communication ont pu être ouverts pendant la crise) ou les difficultés techniques qui vont de paire avec l'utilisation de plateformes comme Zoom pour organiser des réunions à distance. La question linguistique a aussi entraîné des difficultés au début de la pandémie puisque les plateformes ne prévoyaient pas, en 2020, d'option pour l'interprétation en simultanée des réunions. Ainsi, celles pour lesquelles les participants ne parlaient pas la même langue ont connu de grosses difficultés voire des reports, le temps de trouver des solutions. Cependant, quand les réunions ont pu reprendre en présentiel, les mesures de limitation de la propagation de la pandémie étant différentes dans chaque pays, certaines personnes n'ont pas pu être présentes. En outre, les règles de distanciation ont été un véritable casse-tête pour l'organisation desdites réunions. Les acteurs de la coopération transfrontalière ont aussi dû s'habituer à ne plus pouvoir effectuer de déplacements professionnels, qui étaient pourtant monnaie courante avant la crise. Ceux-ci ont repris mais les déplacements jugés inutiles sont remplacés par des réunions en visioconférence.

Aujourd'hui, la crise pandémique semble être passée (même si personne n'est à l'abri d'une flambée de cas de COVID). Il est donc temps de tirer les leçons de cette crise et de comprendre ce qui a fonctionné et ce qui est resté un obstacle au cours de cette période afin de prendre les meilleures décisions possibles si d'aventure une nouvelle crise sanitaire devait se produire. Ainsi, le premier bilan dressé de la pandémie est que la fermeture

hermétique de frontières n'est plus possible au XXIème siècle (si tant est qu'elle est déjà été possible) puisque les bassins de vie transfrontalier ne peuvent pas se permettre de diviser leurs populations fortement interconnectées. Aujourd'hui, les économies des pays européens ainsi que leurs marchés du travail sont, eux aussi, bien trop interconnectés pour pouvoir être divisés du jour au lendemain. En outre, des questions sociales entrent aussi en ligne de compte comme celle des enfants en garde alternée. Ces enjeux, ainsi que l'importance du transfrontalier, ont pu être compris de tous grâce à la crise et seront, on peut l'espérer, dans la tête des autorités de chaque côté de la frontière en cas de nouvelle crise. Néanmoins, il a aussi été possible de constater que ces bassins de vie transfrontaliers ont fait face aux replis nationalistes de leurs populations, ce qui a entraîné des comportements qui n'étaient plus observés en Europe depuis plusieurs décennies. Il est donc important de ne pas diviser les populations au cours de potentielles prochaines crises. De plus, les différences dans les systèmes politiques européens ayant très rapidement donné lieu à des blocages, ce point devra être pris en compte au cours de potentielles futures crises afin d'être capable de prendre des décisions rapidement. Quatre ans après le début de la pandémie de COVID-19, toutes les conséquences de la crise ne peuvent être observées mais de nombreuses leçons peuvent être tirées afin que les populations des bassins de vie transfrontalier vivent une potentielle future crise sanitaire dans de meilleures conditions que la précédente.